

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 15/03/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée 19 & 20 MARS 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
20/03/2022	SENIORS	COUPE	24468845	VILLE D'AVRAY US 1	SEVRES FC.92 1	2 CLUBS
20/03/2022	SENIORS	COUPE	24468846	PUTEAUCSM 2	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
20/03/2022	SENIORS	COUPE	24468847	BAGNEUX COM 2	ARARAT ISSY 1	2 CLUBS
20/03/2022	SENIORS	D3	23430695	MALAKOFF USM 1	SURESNES JS 2	2 CLUBS
20/03/2022	SENIORS	D3	23430690	LUTH SC	ASNIERES FC 1	ASNIERES FC
20/03/2022	U 18	D2	23431577	RUEIL MALMAISON FC	CLICHY S/SEINE US 1	2 CLUBS
20/03/2022	U 18	D3	23432196	GENNEVILLIERS CSM 2	VOLTAIRE CHATENAY 1	2 CLUBS
20/03/2022	U 16	D1	23433547	BOULOGNE BIL AC 4	GARENNE COLOMBES AF 1	2 CLUBS
20/03/2022	U 16	D1	23433548	COLOMBIENNE FOOT 1	COURBEVOIE SPORTS 1	2 CLUBS
20/03/2022	U 16	D3	23433764	ISSY LES MX FC 2	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
20/03/2022	U 16	D4	23433853	CHEMINOTS OUEST 1	LEVALLOIS SC 2	2 CLUBS
20/03/2022	U 16	D5	24391849	ANTONY FOOT 4	BOUR LA REINE AS	BOURG LA REINE
19/03/2022	U 14	D4	23429095	STADE Français 1	CHAVILLE FC 1	2 CLUBS
19/03/2022	U 14	D4	23429097	ST CLOUD FC 2	VILLE D'AVRAY US 1	2 CLUBS

Journée du 17 & 20 MARS 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
17/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079687	CHATILLON FOOT SALLE 1	BOULOGNE BIL AC 1	2 CLUBS
19/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079691	SCEAUX FC 1	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
19/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079690	GENNEVILLIERS SOCCER1	HOMENMEN France 1	2 CLUBS
20/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079689	JABC 1	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS